

SORBONNE UNIVERSITE

FACULTE DES LETTRES

UFR D'ETUDES GERMANIQUES ET NORDIQUES

**PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES
2020-2021**

CENTRE UNIVERSITAIRE MALESHERBES

108 BOULEVARD MALESHERBES 75017 PARIS

etudes-germaniques@sorbonne-universite.fr

**- NEERLANDAIS POUR DOUBLES LICENCES
ANGLAIS-NEERLANDAIS P.2**

**- ANGLAIS POUR DOUBLES LICENCES ANGLAIS-
NEERLANDAIS P.23**

SOMMAIRE

Renseignements généraux et spécifiques au néerlandais

Tableaux licences

Programmes licence 1

Programmes licence 2

Programmes licence 3

Modalités de contrôle des connaissances : généralités

Modalités de contrôle des connaissances licence 1

Modalités de contrôle des connaissances licence 2

Modalités de contrôle des connaissances licence 3

Activités proposées

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES DOUBLE-LICENCES

Directeur de l'UFR d'Etudes Germaniques et Nordiques: Mme le Professeur Olivier AGARD.
Responsable des Etudes Néerlandaises: M. Dorian CUMPS.

Réception des étudiants

Réception des étudiants par M. CUMPS les lundis de 11h à 13h et les mardis sur rendez-vous au bureau 305.

Réception des étudiants par les autres enseignants sur rendez-vous.

Responsables pédagogique et scientifique

Responsable pédagogique et scientifique secteur Langue : M. le Professeur Jan PEKELDER

Responsable pédagogique et scientifique secteur Culture : M. Luc BERGMANS

Responsable des échanges Erasmus: M. Luc BERGMANS

Les enseignants

Luc BERGMANS	luc.bergmans@wanadoo.fr
Dorian CUMPS	dorian.cumps@sorbonne-universite.fr
Tine HEIREMANS	tine.heiremans@gmail.com
Jan PEKELDER	jan.pekelder@gmail.com
Frank VAN'T HOOG	fvanthoog1@gmail.com
Saskia VOS	saskiavos@hotmail.com

Secrétariat

UFR d'Études germaniques et nordiques
Etudes Néerlandaises: Bureau 307
Centre Universitaire Malesherbes
108 bd Malesherbes
75017 PARIS
etudes-germaniques@sorbonne-universite.fr

Heures d'ouverture aux étudiants :
du lundi au jeudi : de 9h 30 à 12 h 30 et de 14h00 à 16h30
le vendredi : 9h30-12h30

Informations générales

Achat des ouvrages : les livres que les étudiants doivent se procurer sont marqués par un astérisque (*) dans cette brochure. Les méthodes de langue que les étudiants utiliseront dès les premiers cours, doivent être achetées par les étudiants eux-mêmes. Se renseigner sur internet.

Pour les ouvrages épuisés ou indisponibles, on consultera les sites www.boekwinkeltjes.nl et www.antiqubook.nl, regroupant les bouquinistes néerlandais et flamands (possibilité de commander de nombreux livres d'occasion à petits prix).

Informations de pré-rentrée pour les étudiants de 1^{ère} année de Licence

Une vidéo explicative sera mise en ligne début septembre
(consulter les informations en ligne sur la page de l'UFR (site de Sorbonne Université, Faculté des Lettres) et sur l'ENT)

Inscriptions administratives et pédagogiques

Elles s'effectuent à partir du juillet en Sorbonne (inscriptions administratives) et en septembre 2020 en ligne (inscriptions pédagogiques). Consulter www.sorbonne-universite.fr/inscriptions

Les emplois du temps et les salles seront communiqués à la rentrée. Les cours de néerlandais ont lieu au Centre Malesherbes les lundi, mardi et le mercredi matin. Consulter les panneaux d'affichage à côté du bureau 307. Les cours reprennent au Centre Malesherbes (pour le néerlandais) le lundi 14 septembre 2020. Le secrétariat est joignable au 01 43 18 41 42

Tutorat de langue : mise en place début octobre

Réorientation

Les étudiants désirant se réorienter après le premier semestre de Licence 1 doivent prendre contact avec M. Cumps début décembre 2020.

Participer assidûment aux cours dès la rentrée est indispensable !!!

Pourquoi étudier le néerlandais?

pour les linguistes

- parce que la langue néerlandaise est parlée par vingt-trois millions de personnes et parce qu'elle a le statut de langue officielle dans deux pays européens.

pour les germanistes

- parce que le néerlandais entretient des rapports riches et étroits avec l'allemand et parce que le monde néerlandophone occupe une position originale au sein de la germanité.

pour les futurs acteurs du monde des affaires

- parce que les Pays-Bas et la Belgique sont des partenaires économiques privilégiés de la France.

pour les journalistes

- parce que les Pays-Bas et la Belgique sont des piliers de la construction européenne et qu'une connaissance de leur histoire est un élément important pour la compréhension de l'histoire de l'Europe.

pour les littéraires

- parce que, dès le Moyen-Âge, les Pays-Bas et la Flandre font entendre leurs voix à travers les différents genres poétiques, théâtraux et romanesques, et parce que des initiatives importantes, tel le Salon du Livre, montrent que la France s'ouvre résolument aux belles lettres septentrionales et aura donc de plus en plus souvent besoin de traducteurs sensibles aux différences des cultures.

pour les historiens

- parce qu'on a pu dire des Pays-Bas qu'ils étaient « un petit pays avec un grand passé » et parce que, du siècle bourguignon jusqu'à nos jours, les échanges entre les régions de langue néerlandaise et la France ont été des plus intenses.

pour les historiens de l'art

- parce que les œuvres de Van Eyck, Bosch, Bruegel, Rubens, Rembrandt, Van Gogh, Mondrian ou Appel constituent autant de contributions au patrimoine international de la peinture, et ... parce que Marcel Proust estimait que *La vue de Delft* de Johannes Vermeer était le plus beau tableau du monde.

pour les juristes

- parce que les Pays-Bas ont connu, depuis Grotius, une forte tradition juridique et parce qu'une bonne maîtrise de la langue néerlandaise constitue une voie ouvrant sur le droit international.

pour les étudiants partant dans le cadre des programmes Erasmus

- parce que la figure qui symbolise leur mobilité, leur curiosité et leur ouverture d'esprit, s'appelait Erasme de Rotterdam.

LICENCE

PARCOURS:

ETUDES NEERLANDAISES (L1, L2 et L3)

Tableau LICENCE 1. Parcours Etudes Néerlandaises Double-licences

	Semestre 1	Semestre 2
4 ECTS	<p>— Langue I</p> <p>- L1NELANE : Initiation à la langue néerlandaise 3TD</p>	<p>— Langue I</p> <p>- L2NELANE : Initiation à la langue néerlandaise 3TD</p>
4 ECTS	<p>— Civilisation I et Histoire de l'art I</p> <p>- L1NECINE : Introduction à l'histoire et à la géographie des Pays-Bas et de la Belgique des origines jusqu'à nos jours 2 CM (2 ECTS) - L1NEHANE : Initiation à l'histoire de la peinture flamande et hollandaise 2 CM (2 ECTS)</p>	<p>— Civilisation I et Histoire de l'art I</p> <p>- L2NECINE : Introduction à l'histoire et à la géographie des Pays-Bas et de la Belgique des origines jusqu'à nos jours 2 CM (2 ECTS) - L2NEHANE : Initiation à l'histoire de la peinture flamande et hollandaise 2 CM (2 ECTS)</p>
2 ECTS	<p>— Littérature I</p> <p>- L1NELINE : Littérature néerlandaise classique (Pays-Bas et Flandre) 2 CM</p>	<p>— Littérature I</p> <p>- L2NELINE : Littérature moderne et contemporaine néerlandaise (Pays-Bas et Flandre) 2 CM</p>
5 ECTS	<p>— Linguistique et activités langagières I</p> <p>- L1NELMNN : Introduction à la linguistique générale (1 ECTS) - L1NELGNE : Introduction à la phonologie (1 ECTS) - L1NEGRNE : La grammaire traditionnelle: les natures (1 ECTS) - L1NEEXNE : Entraînements spécifiques aux aptitudes productives: expressions écrite et orale (1 ECTS) - L1NEMENE : Version structurale (1 ECTS) 2 CM, 4 TD</p>	<p>— Linguistique et activités langagières I</p> <p>- L2NELMNN : Introduction à la linguistique générale (1 ECTS) - L2NELGNE : Introduction à la morphologie (1 ECTS) - L2NEGRNE : La grammaire traditionnelle: les fonctions (1 ECTS) - L2NEEXNE : Entraînements spécifiques aux aptitudes productives: expressions écrite et orale (1 ECTS) -L2NEMENE : Version structurale (1 ECTS) 2 CM, 4 TD</p>

Tableau LICENCE 2. Parcours Etudes Néerlandaises Double-licences

	Semestre 3	Semestre 4
4 ECTS	<p>— Langue II</p> <p>- L3NELANE : Approfondissement de la langue néerlandaise: vocabulaire, grammaire de base, compréhension de textes et prononciation 3TD</p>	<p>— Langue II</p> <p>- L4NELANE : Approfondissement de la langue néerlandaise: vocabulaire, grammaire de base, compréhension de textes et prononciation 3TD</p>
3 ECTS	<p>— Civilisation II</p> <p>- L3NECINE : Histoire culturelle et sociale des Pays-Bas et de la Belgique de ±1800 à 1914 2CM</p>	<p>— Civilisation II</p> <p>- L4NECINE : Histoire culturelle et sociale des Pays-Bas et de la Belgique de 1914 à nos jours 2CM</p>
3 ECTS	<p>- Littérature II</p> <p>- L3NELINE : Textes littéraires (Pays-Bas et Flandre) avec une introduction à la prose 2CM</p>	<p>— Littérature II</p> <p>- L4NELINE : Textes littéraires (Pays-Bas et Flandre) avec une introduction à la poésie 2CM</p>
5 ECTS	<p>— Linguistique et Activités langagières II</p> <p>- L3NELGNE : Introduction à la linguistique historique I, 1 CM (1 ECTS)</p> <p>- L3NEGRNE : Introduction à la linguistique historique II, 1 CM (1 ECTS)</p> <p>- L3NEEXNE : Entraînements spécifiques aux aptitudes productives: expressions écrite et orale (2 ECTS)</p> <p>-L3NEMENE : Initiation à la version (1 ECTS)</p> <p>2 CM, 3 TD</p>	<p>— Linguistique et Activités langagières II</p> <p>- L4NELGNE : Syntaxe du néerlandais contemporain I, 1 CM (1 ECTS)</p> <p>- L4NEGRNE : Syntaxe du néerlandais contemporain II, 1 CM (1 ECTS)</p> <p>- L4NEEXNE : Entraînements spécifiques aux aptitudes productives: expressions écrite et orale (2 ECTS)</p> <p>- L3NEMENE : Initiation à la version (1 ECTS)</p> <p>2 CM, 3 TD</p>

Tableau LICENCE 3. Parcours Etudes Néerlandaises Double-licences

	Semestre 5	Semestre 6
4 ECTS	<p>— Langue III</p> <p>- L5NEEXNE : Entraînements spécifiques aux aptitudes productives: expressions écrite et orale 2 TD (2 ECTS)</p> <p>- L5NEVENE : Version 2 TD (2 ECTS)</p>	<p>— Langue III</p> <p>- L6NEEXNE : Entraînements spécifiques aux aptitudes productives: expressions écrite et orale 2 TD (2 ECTS)</p> <p>- L6NEVENE : Version 2 TD (2 ECTS)</p>
4 ECTS	<p>— Civilisation III</p> <p>- L5NECINE : Thème annuel 2CM</p>	<p>— Civilisation III</p> <p>- L6NECINE : Thème annuel 2CM</p>
3 ECTS	<p>— Littérature III</p> <p>- L5NELINE : Textes littéraires, mutualisé avec L2 2CM (2 ECTS)</p> <p>- L5NETRNE : Traduction littéraire 1 TD (1 ECTS)</p>	<p>— Littérature III</p> <p>- L6NELINE : Textes littéraires, mutualisé avec L2 2CM (2 ECTS)</p> <p>- L6NETRNE : Traduction littéraire 1 TD (1 ECTS)</p>
4 ECTS	<p>— Linguistique III et thème</p> <p>- L5NEGNE : Introduction à la linguistique historique (3 ECTS) 2 CM</p> <p>- L5NEMENE : Thème (1 ECTS) 1 TD</p>	<p>— Linguistique III et thème</p> <p>- L6NELGNE : Syntaxe du néerlandais contemporain (3 ECTS) 2 CM</p> <p>- L6NEMENE : Thème (1 ECTS) 1 TD</p>

PROGRAMMES LICENCE

Licence 1

L'enseignement de première année est conçu pour des débutants.

UE1 — Langue I

(1h cours magistral, 2h travaux dirigés)

Programme: Initiation à la langue néerlandaise L1/L2NELANE

*BEERSMANS, M. & W. TERSTEEG (2009), *De opmaat. Naar NT2-niveau A2*. Amsterdam : Boom
P. BOGAARDS *et al.* (2007), *Le Robert & Van Dale*. Dictionnaire français-néerlandais et néerlandais-français. Paris : Dictionnaires Le Robert / Utrecht/Antwerpen : Van Dale Lexicografie.

UE2 — Civilisation I et Histoire de l'art

(4h cours magistraux). Les cours de civilisation et d'histoire de l'art se font **en français**.

Programme de Civilisation: Introduction à l'histoire et à la géographie des Pays-Bas et de la Belgique jusqu'à nos jours
L1/L2NECINE (2h cours magistraux)

Lecture imposée

C. de VOOGD (2003), *Histoire des Pays-Bas : des origines à nos jours*. Paris : Fayard.
M.-T. BITSCH (2004), *Histoire de la Belgique de l'Antiquité à nos jours*. Édition entièrement revue et mise à jour avec la collaboration de Vincent Dujardin. Bruxelles : Complexe, « Questions à l'Histoire ».

Programme d'Histoire de l'art : Initiation à l'histoire de la peinture flamande et hollandaise L1/L2GNHANE (2h cours magistraux).

Premier semestre: Peinture des Pays-Bas et de la Flandre du Moyen-Âge à la Renaissance.
Second semestre: Peinture des Pays-Bas et de la Flandre du Siècle d'Or jusqu'au vingtième siècle.
Ce cours comprend également une visite au Louvre.

Orientation bibliographique

Premier semestre

P. COURTHION (1983), *La peinture hollandaise et flamande*, Paris : Nathan
R.H. MARIJNISSEN & M. SEIDEL (1977), *Bruegel*, Bruxelles: Arcade
M. MARTENS *et al.* (1988), *Bruges et la Renaissance. De Memling à Pourbus*, Paris : Flammarion.
E. PANOFKY (2003), *Les Primitifs flamands*, Paris : Hazan.

Second semestre

P. COURTHION (1983), *La peinture hollandaise et flamande*, Paris : Nathan.
A.K. WHELOCK (1983), *Jan Vermeer*, Paris : Cercle d'Art.
S. PAGE *et al.* (1994), *La beauté exacte : de Van Gogh à Mondrian, art, Pays-Bas, XXe siècle, exposition, Musée d'art moderne de la ville de Paris, 25 mars-17 juil. 1994*, Paris: Paris-Musées.

UE3 — Littérature I

(2h cours magistraux). Les cours de littérature se font **en français**.

Programme

Premier semestre: Littérature classique néerlandaise (Pays-Bas et Flandre) L1NELINE

Second semestre: Littérature moderne et contemporaine néerlandaise (Pays-Bas et Flandre) L2NELINE

Bibliographie

Histoire de la littérature néerlandaise (Pays-Bas et Flandre) (1999), dir. Hanna Stouten *et al.*, Paris : Fayard.

Lecture imposée

Premier semestre

Hella HAASSE (2007), *Le lac noir*. Arles : Actes Sud.

Harry MULISCH (2001), *L'attentat*. Arles : Actes Sud.

Second semestre :

Willem ELSSCHOT (2004), *Villa des Roses* (traduction française). Bordeaux : Castor Astral.

A. ALBERTS (2015), *Iles*. Paris : Piranha.

UE4 — Linguistique et activités langagières I

(1h cours magistral, 4h travaux dirigés au 1^{er} semestre ; 1h cours magistral, 3h travaux dirigés au 2nd semestre)

Programme linguistique

Les deux semestres : Introduction à la linguistique générale (1h) L1/L2NELMNN

MOESCHLER, J. & A. AUCHLIN (2009), *Introduction à la linguistique contemporaine*. Paris : Armand Colin

Premier semestre : Introduction à la phonologie (1h) L1NELGNE

Second semestre : Introduction à la morphologie (1h) L2NELGNE

W. SMEDTS & W. van BELLE (1997), *Taalboek Nederlands*, Kapellen : Pelckmans

Programme grammaire

Premier semestre : La grammaire traditionnelle : les natures (1h) L1NEGRNE

Second semestre : La grammaire traditionnelle : les fonctions (1h) L2NEGRNE

M. KLEIN & M.C. van den TOORN (2007), *Praktische cursus zinsontleding*. Groningen : Wolters-Noordhoff.

Programme aptitudes productives

Entraînements spécifiques aux aptitudes productives: expressions écrite et orale (2h) L1/L2NEEXNE

L. BEHEYDT et T. WIEERS (1991), *Elementair woordenboek Nederlands*. Lier: Van In.

Programme version

Version structurale (1h) L1NEMENE

*** LES TITRES PRÉCÉDÉS D'UN ASTÉRISQUE DOIVENT OBLIGATOIREMENT ÊTRE ACHETÉS PAR LES ÉTUDIANTS (L1, L2)**

PROGRAMMES LICENCE

Licence 2

UE1 — Langue II

(1h cours magistral, 2h travaux dirigés)

Programme

Approfondissement de la langue néerlandaise : vocabulaire, grammaire de base, compréhension de textes et prononciation L3/L4NELANE

*BEERSMANS, M. & W. TERSTEEG (2009), *De sprong. Van NT2-niveau A2 naar B1*. Amsterdam : Boom

P. BOGAARDS *et al.* (2007), *Le Robert & Van Dale*. Dictionnaire français-néerlandais et néerlandais-français. Paris : Dictionnaires Le Robert / Utrecht/Antwerpen : Van Dale Lexicografie.

UE2 — Civilisation II

(2h cours magistraux). Les cours de civilisation se font **en français**.

Programme

Premier semestre: Histoire culturelle et sociale des Pays-Bas et de la Belgique de ± 1800 à 1914 L3NECINE

Second semestre: Histoire culturelle et sociale des Pays-Bas et de la Belgique de 1914 à nos jours L4NECINE

Lecture imposée

Premier semestre :

Vincent VAN GOGH (1989), *Lettres à son frère Theo*. Paris : Gallimard, coll. L'Imaginaire.

Second semestre :

Anne FRANK, *Le Journal* (édition courante).

UE3 — Littérature II

(2h cours magistraux) Les cours de littérature se font **en français au premier semestre et en néerlandais au second semestre. Cours mutualisé avec L3**

Programme

Premier semestre : Textes littéraires (Pays-Bas et Flandre) avec une introduction à la prose. L3NELINE

Bibliographie

H. Van GORP *et al.* (2005), *Dictionnaire des termes littéraires*. Paris : Champion.

Histoire de la littérature néerlandaise (Pays-Bas et Flandre) (1999), dir. Hanna Stouten *et al.*, Paris : Fayard.

Lecture imposée

W.F. HERMANS (2006), *La Chambre noire de Damoclès*. Paris : Gallimard

Second semestre : Textes littéraires (Pays-Bas et Flandre) avec une introduction à la poésie. L4NELINE

Bibliographie

Wat blijft: de mooiste gedichten van de eeuw (1999), samengesteld en ingeleid door Menno Wigman. Amsterdam: Bert Bakker.

- H. Van GORP *et al.* (2005), *Dictionnaire des termes littéraires*. Paris : Champion.

- *Histoire de la littérature néerlandaise (Pays-Bas et Flandre)* (1999), dir. Hanna Stouten *et al.*, Paris : Fayard.

Lecture imposée

Cees NOOTEBOOM (2006), *Perdu le paradis*. Arles : Actes Sud.

UE4 — Linguistique et activités langagières II

(1h cours magistral, 4h travaux dirigés) Les cours de linguistique et de grammaire sont mutualisés avec L3

Programme linguistique

Premier semestre : - L3NELGNE : *Introduction à la linguistique historique I* 1 CM

TOORN, M. van den et al. (1997), *Geschiedenis van de Nederlandse taal*. Amsterdam: AUP.

- L3GNRNE : *Introduction à la linguistique historique II* 1 CM

TOORN, M. van den et al. (1997), *Geschiedenis van de Nederlandse taal*. Amsterdam: AUP.

Second semestre : - L4NELGNE : *Syntaxe du néerlandais contemporain I* 1 CM

HAESERYN, Walter et al. (1997), *Algemene Nederlandse Spraakkunst*, Groningen-Deurne, Martinus Nijhoff-Wolters Plantyn.

- L4GNRNE : *Syntaxe du néerlandais contemporain II* 1 CM

HAESERYN, Walter et al. (1997), *Algemene Nederlandse Spraakkunst*, Groningen-Deurne, Martinus Nijhoff-Wolters Plantyn.

Programme aptitudes productives

Entraînements spécifiques aux aptitudes productives : expressions écrite et orale (2h) L3/L4NEEXNE
P. de KLEIJN & E. NIEUWBORG (2001), *Basiswoordenboek Nederlands*. Leuven : Wolters.

Programme version

Initiation à la version : textes courts (1h) L4NEMENE

PROGRAMMES LICENCE

Licence 3

UE1 — Langue III

(4h travaux dirigés)

Programme aptitudes productives

Entraînements spécifiques aux aptitudes productives : expressions écrite et orale (2h) L5/L6NEEXNE

P. de KLEIJN & NIEUWBORG (2001), *Basiswoordenboek Nederlands*. Leuven : Wolters.

P. GODIN et al. (2004), *Gramlink*. UCL, ILV (www.gramlink.be).

Programme version

Version (2h) L5/L6NEVENE

H. BOSMANS et al. (1998), *Toetsen en teksten. Vijfde reeks*. Groningen : Wolters-Noordhoff.

J. v. BAARDEWIJK-RESSEGUIER & M. v. WILLIGEN-SINEMUS (2003), *Matériaux pour la traduction du néerlandais en français*. (2 volumes). Muiderberg : Coutinho.

UE2 — Civilisation III

(Civilisation : 2h cours magistraux, mutualisé avec M1)

Civilisation L5/L6NECINE

Programme :

Premier semestre : Le colonialisme néerlandais et la naissance de l'image d'un pays commerçant et ouvert sur le monde

Orientation bibliographique :

Michel MORINEAU (1999), *Les Grandes Compagnies des Indes Orientales*, coll. "Que sais-je?", PUF

Simon SCHAMA (1991), *L'embarras de richesses. Interprétation de la culture hollandaise au Siècle d'Or*, trad. P.-E. Dauzat, Gallimard

Second semestre : Rapprochements entre science et arts dans l'histoire des pays de langue néerlandaise

Orientation bibliographique:

Philip STEADMAN (2001), *Vermeer's Camera : Uncovering the Truth behind the Masterpieces*, Oxford University Press.

Doris SCHATTSCHEIDER (2010), "The Mathematical Side of M.C. Escher", *Notice of the AMS*, vol. 57 n° 6, p. 706-718.

UE3 — Littérature III et Traduction littéraire

(2h cours magistraux) Les cours de littérature se font **en français au premier semestre et en néerlandais au second semestre. Cours mutualisé avec L2**

Programme

Premier semestre: L5NELINE *Textes littéraires (Pays-Bas et Flandre) avec une introduction à la prose.*

Bibliographie

H. Van GORP et al. (2005), *Dictionnaire des termes littéraires*. Paris : Champion.

Histoire de la littérature néerlandaise (Pays-Bas et Flandre) (1999), dir. Hanna Stouten et al., Paris : Fayard.

Lecture imposée

W.F. HERMANS (2006), *La Chambre noire de Damoclès*. Paris : Gallimard

Second semestre : Textes littéraires (Pays-Bas et Flandre) avec une introduction à la poésie. L6NELINE

Bibliographie

**Wat blijft: de mooiste gedichten van de eeuw* (1999), samengesteld en ingeleid door Menno Wigman. Amsterdam: Bert Bakker.

- H. Van GORP et al. (2005), *Dictionnaire des termes littéraires*. Paris : Champion.

- *Histoire de la littérature néerlandaise (Pays-Bas et Flandre)* (1999), dir. Hanna Stouten et al., Paris : Fayard.

Lecture imposée

Cees NOOTEBOOM (2006), *Perdu le paradis*. Arles : Actes Sud.

Traduction littéraire : 1 TD L5/L6NETRNE

UE4 — Linguistique et Activités langagières III

(1h cours magistraux, 2h travaux dirigés)

Programme linguistique

Premier semestre : Introduction à la linguistique historique 2 CM L5NELGNE

TOORN, M. van den et al. (1997), *Geschiedenis van de Nederlandse taal*. Amsterdam: AUP.

Second semestre : Syntaxe du néerlandais contemporain 2 CM L6NELGNE

HAESERYN, Walter et al. (1997), *Algemene Nederlandse Spraakkunst*, Groningen-Deurne, Martinus Nijhoff-Wolters Plantyn.

Thème

(1h) L5/L6GNMENE

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

2020-2021

GENERALITES

CC = Contrôle continu

CCI = Contrôle continu intégral

CT = Contrôle terminal

Modes d'évaluation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées, soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des connaissances et compétences constitutives du diplôme.

Définition des trois modes d'évaluation en vigueur (cf. pour plus de détails le « Cadre général des MCC 2015-2016 » accessible sur l'ENT)

Le Contrôle continu intégral (CCI) : évaluation composée de plusieurs épreuves, au minimum de 2 notes, se déroulant durant les périodes d'enseignement. Ce contrôle peut comporter une épreuve finale (ou terminale) organisée pendant la durée d'un cours, plutôt en fin de semestre.

Le CCI ne donne pas lieu à session de rattrapage.

Le Contrôle mixte : évaluation combinant au moins 2 notes de Contrôle continu (CC), épreuves se déroulant pendant les cours, ET d'une note en Contrôle terminal (CT), organisé pendant la période dédiée aux examens (l'épreuve en CT étant gérée en général, mais pas obligatoirement, par le service des examens).

Le Contrôle mixte donne lieu à une session de rattrapage en fin d'année (oral), portant sur l'enseignement des 2 semestres.

Le Contrôle terminal (CT) : évaluation par UNE SEULE épreuve sur une matière, par semestre, se déroulant durant la période dédiée aux examens. Peut être organisée sous forme d'écrit ou d'oral. Le CT donne lieu à une session de rattrapage en fin d'année (oral), portant sur l'enseignement des 2 semestres.

– Le contrôle continu intégral (CCI) et le contrôle mixte

L'étudiant inscrit sous le régime du Contrôle Continu Intégral (CCI) est évalué en cours de semestre, régulièrement, sur la base de plusieurs épreuves (écrites ou orales) ou travaux donnant lieu à au moins deux notes par matière. En CCI, les contrôles ont lieu entièrement pendant le semestre y compris, à la dernière séance, pour les étudiants salariés ou dispensés de CC. Les cours soumis au CCI ne sont pas concernés par la semaine de révisions tutorée (cf. *infra*).

– Le contrôle mixte combine des épreuves de contrôle continu (CC) et une épreuve terminale (CT).

Le CCI et le contrôle mixte impliquent l'assiduité de l'étudiant à tout ou partie des enseignements, selon les modalités précisées dans les MCC de Licence.

Les enseignements non fondamentaux (ou optionnels) (voir la liste dans les MCC des UFR) sont évalués uniquement par le CCI.

Pour tous les enseignements en CCI, il appartient aux étudiants dispensés d'assiduité de s'informer de la date d'examen (final), qui aura lieu pendant une séance en fin de semestre.

– Le contrôle terminal (CT)

L'étudiant inscrit sous le régime du Contrôle terminal (CT) est évalué par une seule épreuve d'examen à l'issue du semestre. Les copies d'examen sont remises aux correcteurs sous anonymat.

Organisation des examens

En licence, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après une première publication des résultats.

La session de rattrapage, organisée à l'issue de l'année universitaire, porte sur les enseignements des deux semestres. Les épreuves se déroulent sous forme d'oral.

Remarques :

- Lorsque l’UE est obtenue on ne repasse pas l’EC dont la note est inférieure à 10.
- Lorsque l’UE n’est pas obtenue l’étudiant est tenu de repasser le ou les EC dont la note est inférieure à 10.
- Une semaine de révisions avant les examens

Pour les étudiants en Licence, la dernière semaine d’enseignements de chaque semestre se consacrera aux cours de révision ou de rappel méthodologique. Elle exclura tout cours nouveau. Ce dispositif ne concerne pas les matières soumises au Contrôle continu intégral (CCI), ni le cursus master.

La semaine de « révisions tutorées » n’est pas obligatoire, c’est-à-dire qu’il n’y aura aucun contrôle d’assiduité ni aucun contrôle durant la semaine, intégralement consacrée aux révisions tutorées. L’étudiant a la liberté de réviser seul sans bénéficier du soutien pédagogique organisé par l’université. Ce dispositif ne concerne que le cursus Licence et les matières évaluées en contrôle terminal ou en contrôle mixte.

Organisation du rattrapage

Pour présenter les épreuves de rattrapage, du premier comme du second semestre, les candidats qui n’ont pas été admis après délibération doivent s’inscrire par courriel auprès de M. le Professeur Jan Pekelder à l’adresse suivante : jan.pekelder@gmail.com

Le plagiat à l’université et à l’UFR d’Études germaniques et nordiques

L’UFR d’Études germaniques et nordiques met en garde les étudiants contre toute forme de plagiat. Elle renvoie notamment à l’article 52 du règlement intérieur de l’université.

Article 52 : travaux des étudiants

Les étudiants de l’université Paris-Sorbonne s’engagent, durant l’ensemble de leur cursus universitaire, à respecter les principes de l’honnêteté intellectuelle et à ne pas recourir, à l’oral comme dans leurs travaux écrits, au plagiat.

Le plagiat est constitué lorsqu’un étudiant rend ou présente un travail qu’il propose comme étant le produit de sa propre pensée alors qu’il ne l’est pas. Il se caractérise soit par l’absence de citation d’un auteur, soit par la reformulation, la traduction ou la copie de propos d’un auteur sans indication de source. Il y a plagiat non seulement lorsque l’on reprend les mots d’autrui mais également lorsqu’on lui emprunte ses idées.

Le plagiat constitue une atteinte grave aux règles du droit d’auteur. Il peut être assimilé à un délit de contrefaçon. Par conséquent, tout plagiat, y compris de documents issus de sources internet, pourra faire l’objet de sanctions disciplinaires indépendantes de la mise en œuvre de sanctions pénales.

Les étudiants inscrits en Licence d’allemand ou dans une bi-licence incluant l’allemand devront impérativement faire figurer **à la fin de tout travail écrit fait à la maison, la déclaration sur l’honneur suivante**, valable pour toutes les années de Licence, pour toutes les disciplines :

« Je, soussigné(e) Prénom Nom, atteste sur l’honneur que j’ai rédigé ce travail moi-même et sans recourir à

d'autres sources ou outils que ceux que j'ai explicitement déclarés comme tels. Ce travail ne comporte pas de plagiat. Tous les développements repris d'une source extérieure, y compris une source électronique, sont cités entre guillemets avec un renvoi à la source dûment identifiée. Par ailleurs, ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.

Date, signature manuscrite».

Modalités de contrôle des connaissances

Contrôle continu licences 1, 2 et 3 (néerlandais)

Il est prévu deux contrôles continus par semestre pour chaque élément constitutif, sous forme d'oral ou de devoirs sur table en temps limité (1h max.). Ils interviendront à hauteur de 33% de la note finale. Le contrôle continu est obligatoire dans les TD sauf indications contraires (cf. ci-après).

Assiduité aux TD: Elle est obligatoire (sauf pour les étudiants bénéficiant d'un régime spécial – voir ci-après). Au-delà de **3 absences non justifiées en TD la note **de CC sera de 0/20**.**

Régimes spéciaux: dispense d'assiduité aux TD: une dispense d'assiduité aux TD peut être accordée par le Directeur d'UFR, aux étudiants ayant une activité professionnelle, ayant des enfants à charge, aux femmes enceintes, aux étudiants handicapés, aux artistes et sportifs de haut niveau, aux étudiants inscrits en double cursus (attention:** les bi-licences ne sont pas des double cursus), aux étudiants engagés dans la vie civique et aux étudiants ayant le statut d'étudiant entrepreneur. Ces étudiants doivent télécharger le formulaire de «demande de dispense d'assiduité» (disponible sur l'ENT), le remplir en indiquant précisément les codes concernés en cas de demande de dispense partielle et déposer leur demande avec justificatifs auprès du secrétariat de l'UFR **deux mois au plus tard après la date de la rentrée universitaire**. Si la dispense est accordée, l'étudiant est soumis pour les matières demandées au seul régime du contrôle terminal.**

Voir les tableaux ci-après pour les modalités du contrôle terminal des licences 1, 2 et 3 (néerlandais).

Contrôle terminal licence 1

Intitulé + coef.	Éléments constitutifs / Codes Apogée	Janvier semestre 1	Mai semestre 2	rattrapage juin semestre 1/2
— Langue I (coef. 3) Initiation à la langue néerlandaise	- L1/L2NELANE	- 1 épreuve écrite de 2h : vocabulaire, grammaire, compréhension de texte	- 1 épreuve écrite de 2h : vocabulaire, grammaire, compréhension de texte - 1 épreuve orale de 20 min	1 épreuve orale de 20 min pour chaque élément constitutif (EC)
(coef. 3) — Civilisation I Histoire de l'art I	- L1/L2NECINE	- 1 épreuve orale 20 min - 1 épreuve orale 20 min	- 1 épreuve orale 20 min - 1 épreuve orale 20 min	
— Littérature I (coef. 3)	- L1/L2NELINE	- 1 épreuve orale 20 min	- 1 épreuve orale 20 min	
— Linguistique et méthodologie I (coef. 3) - Introduction à la linguistique générale - Introductions à la phonologie et à la morphologie - Grammaire traditionnelle - Version - Expressions écrite et orale	- L1/L2NELMNN - L1/L2NELGNE - L1/L2NEGRNE - L1NEMENE - L1/L2NEEXNE	- 1 écrit de 90 min - 20 min phonologie (oral) - 20 min grammaire (oral) - 1h version (écrit) - 1h expression écrite +20 min expression orale	- 1 écrit de 90 min - 20 min morphologie (oral) - 20 min grammaire (oral) - 1h version (écrit) - 1h expression écrite +20 min expression orale	

Contrôle terminal licence 2

Intitulé + coef.	Éléments constitutifs / Codes Apogée	Janvier semestre 3	Mai semestre 4	rattrapage juin semestre 3/4
— Langue II (coef. 3) - Approfondissement de la langue néerlandaise	- L3/L4NELANE	- 1 épreuve écrite de 2h : vocabulaire, grammaire, compréhension de texte	- 1 épreuve écrite de 2h : vocabulaire, grammaire compréhension de texte - 1 épreuve orale de 20 min	1 épreuve orale de 20 min pour chaque élément constitutif (EC)
— Civilisation II (coef. 3)	- L3/L4NECINE	- 1 épreuve orale de 20 min	- 1 épreuve orale de 20 min	
— Littérature II (coef. 3)	- L3/L4NELINE	- 1 épreuve orale 20 min	- 1 épreuve orale 20 min.	
— Linguistique et méthodologie II (coef. 3) - Linguistique I - Linguistique II - Version - Expressions écrite et orale	- L3/L4NELGNE - L3/L4NEGRNE - L4NEMENE - L3/L4NEEXNE	- 1h linguistique I (écrit) - 1h linguistique II (écrit) - 1h version (écrit) - 1h expression écrite - 20 min expression orale	- 1h linguistique I (écrit) - 1h linguistique II (écrit) - 1 h version (écrit) - 1h expression écrite - 20 min expression orale	

Contrôle terminal licence 3

Intitulé + coef.	Éléments constitutifs / Codes Apogée	Janvier semestre 5	Mai semestre 6	rattrapage Juin semestre 5/6
— Langue III (coef. 3) - Expressions écrite et orale - Traduction (version)	- L5/L6NEEXNE - L5/L6NEVENE	<i>1 épreuve écrite de 3h30</i> <i>1 épreuve orale de 20 min :</i> - 1h30 expression écrite + 20 min expression orale - 2 h version (écrit)	<i>1 épreuve écrite de 3h30</i> <i>1 épreuve orale de 20 min :</i> - 1h30 expression écrite + 20 min expression orale - 2 h version (écrit)	1 épreuve orale de 20 min pour chaque élément constitutif (EC)
— Civilisation III (coef. 3)	- L5/L6NECINE	- 1 épreuve écrite de 2h	- 1 épreuve écrite de 2h	
— Littérature III (coef. 3) - Littérature -Traduction littéraire	- L5/L6NELINE -L5/L6NETRNE	- 2 épreuves écrites de 2h : 2h littérature 2 h traduction littéraire	- 2 épreuves écrites de 2h : 2h littérature 2h traduction littéraire	
— Linguistique III et Thème (coef. 3) - Linguistique - Thème	- L5/L6NELGNE - L5/L6NEMENE	- 2h linguistique (écrit) - 1h thème (écrit)	- 2h linguistique (écrit) - 1h thème (écrit)	

Activités proposées

Cours d'été de la Nederlandse Taalunie

La *Nederlandse Taalunie* est un organisme intergouvernemental de la Flandre et des Pays-Bas. Elle gère toute affaire concernant la langue néerlandaise. Chaque année, elle propose des bourses pour le cours d'été de Zeist aux Pays-Bas et pour celui de Gand en Flandre. Les deux cours sont équivalents et ont une durée de trois semaines. Les étudiants des quatre filières (spécialistes, bi-licences, non-spécialistes et LEA) ayant de bonnes connaissances élémentaires en néerlandais peuvent adresser leur candidature (CV et lettre de motivation en néerlandais) à M. BERGMANS avant décembre 2020.

Les échanges internationaux

Les étudiants spécialistes de L3 de l'année universitaire 2020-2021 souhaitant passer leur première année de master en 2020-2021 dans une université aux Pays-Bas (NL) ou en Flandre (B) sont invités à informer M. BERGMANS de leur intention avant décembre 2020. Des connaissances approfondies du néerlandais sont requises. L'Université de Paris -Sorbonne propose des échanges avec les universités ci-dessous. Ces programmes sont accessibles aux filières mentionnées.

- . Katholieke Universiteit Leuven (B): SPEC
- . Katholieke Universiteit Nijmegen (NL): SPEC et LEA
- . Rijksuniversiteit Groningen (NL): SPEC
- . Universiteit Gent (B): SPEC et LEA
- . Universiteit van Amsterdam (NL): SPEC
- . Vrije Universiteit Amsterdam (NL): SPEC

Les conférences internes

Chaque année universitaire, la Composante Études Néerlandaises propose plusieurs conférences en français. Celles-ci traitent de sujets liés aux études néerlandaises : la littérature, la linguistique, la civilisation, l'histoire des idées, la peinture et la didactique.

Elles se tiennent certains lundis et mardis au Centre Malesherbes (les dates seront indiquées plus tard). *Les étudiants sont tenus d'y assister.*

Il existe deux formules :

- des conférences de professeurs invités*
- des conférences d'écrivains néerlandophones*

Ces dernières conférences permettent aux écrivains traduits en français de présenter leur œuvre. En règle générale il s'agit d'auteurs effectuant un séjour littéraire à Paris-Sorbonne (*writer in residence*).

Présentation des enseignements d'anglais

Vous trouverez ci-dessous les maquettes des enseignements d'anglais pour la L1, L2 et L3 anglais-néerlandais.

Les cours sont dispensés sur le site Clignancourt pour les L1 et L2 et sur les sites Clignancourt et Sorbonne pour les L3. La coordinatrice pour la double-licence anglais-néerlandais à l'UFR d'anglais est Aloysia Rousseau (aloyasia.rousseau@orange.fr).

Pour tout autre renseignement, merci de consulter la brochure de la mono-licence d'anglais disponible sur le site de l'UFR d'anglais.

Maquette L1 LLCER ANGLAIS POUR ANGLAIS-ALLEMAND			
Semestre 1	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Coef pour les UE
UE 1	Langue écrite et parlée	8	8
	Phonétique & Compréhension (L1AN1PHO)	2	
	Grammaire (L1ANM1GR)	2	
	Thème (L1ANM4TH)	2	
	Version (L1ANM4VE)	2	
UE 2	Cultures des mondes anglophones	7	7
	Littérature britannique (L1ANM3LB)	3	
	Civilisation britannique (L1ANM2CB)	2	
	Civilisation américaine (L1ANM2CA)	2	
Total semestre 1		15	
Semestre 2	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Coef pour les UE
UE 1	Langue écrite et parlée	8	8

	Phonétique & Compréhension (L2AN1PHO)	2	
	Grammaire (L2ANM1GR)	2	
	Thème (L2ANM4TH)	2	
	Version (L2ANM4VE)	2	
UE 2	Cultures des mondes anglophones	7	7
	Littérature américaine (L2ANM3LA)	3	
	Civilisation britannique (L2ANM2CB)	2	
	Civilisation américaine (L2ANM2CA)	2	
Total semestre 2		15	

Maquette L2 LLCER ANGLAIS POUR ANGLAIS-ALLEMAND			
Semestre 3	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Coef pour les UE
UE 1	Langue écrite et parlée	8	8
	Phonétique & Compréhension (L3AN1PHO)	2	
	Grammaire (L3ANM1GR)	2	
	Thème (L3ANM4TH)	2	
	Version (L3ANM4VE)	2	
UE 2	Cultures des mondes anglophones	7	7
	Littérature britannique (L3ANM3LB)	3	
	Civilisation britannique (L3ANM2CB)	2	
	Civilisation américaine (L3ANM2CA)	2	
Total semestre 3		15	
Semestre 4	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Coef pour les UE
UE 1	Langue écrite et parlée	8	8
	Phonétique & Compréhension (L4AN1PHO)	2	
	Grammaire (L4ANM1GR)	2	
	Thème (L4ANM4TH)	2	
	Version (L4ANM4VE)	2	
UE 2	Cultures des mondes anglophones	7	7
	Littérature américaine (L4ANM3LA)	3	
	Civilisation britannique (L4ANM2CB)	2	
	Civilisation américaine (L4ANM2CA)	2	
Total semestre 4		15	

Maquette L3 LLCER ANGLAIS POUR ANGLAIS-ALLEMAND

Semestre 5	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Coef pour les UE
UE 1	Langue écrite et parlée	8	8
	Linguistique (L5ANM1GR)	2	
	Histoire de la langue (L5AN1HIL) ou Phonologie (L5AN1PHO)	2	
	Thème (L5ANM4TH)	2	
	Version (L5ANM4VE)	2	
UE 2	Cultures des mondes anglophones	7	7
	Littérature américaine (L5ANM3LA)	4	
	Civilisation américaine (L5ANM2CA)	3	
Total semestre 5		15	
Semestre 6	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Coef pour les UE
UE 1	Langue écrite et parlée	8	8
	Linguistique (L6ANM1GR)	2	
	Histoire de la langue (L6AN1HIL) ou Phonologie (L6AN1PHO)	2	
	Thème (L6ANM4TH)	2	
	Version (L6ANM4VE)	2	
UE 2	Cultures des mondes anglophones	7	7
	Littérature britannique (L6ANM3LB)	3	
	Civilisation britannique (L6ANM2CB)	4	
Total semestre 6		15	

